

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 18

Artikel: Ce n'est pas la même chose
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

De la Morges à la Venoge.

DE Lausanne, les promeneurs se portent de préférence du côté de l'est. On dit que ce sont les crus généreux de Lavaux qui les attirent. Autrefois, possible. Mais, aujourd'hui, où il est bien porté de ne boire que du vin de fontaine, il faut croire que cet exode vers l'orient n'est plus qu'un effet d'une séculaire habitude. On comprend d'ailleurs l'attrait qu'exerce le paysage vu, par exemple, des hauteurs de Lutry, de Cully ou du Signal de Chexbres. Cependant, d'autres régions, guère plus éloignées de la capitale, offrent des panoramas ou des curiosités naturelles dignes de la même admiration.

Montons, si vous le voulez, de Morges à Vufflens-le-Château. L'horizon s'élargit à mesure que vous vous élevez, et, arrivé sous les murs du manoir, vous avez devant vous la nappe entière du Léman et sa couronne de cimes où le Mont-Blanc brille comme un gigantesque diamant. Si, rassasié de ce spectacle incomparable, vous éprouvez le besoin de vous isoler en des parages moins ouverts et d'une poésie plus intime, un sentier longeant un ruisseau vous conduira en deux minutes aux méandres de la Morges. En ce point-ci, cette rivière est assurément une des plus pittoresques du canton de Vaud. Les chênes, les frênes et les acacias lui font un dais plein de mystère et de fraîcheur, et, dans les sous-bois, on marche, en ce moment du moins, sur un tapis brodé de scyilles, de pervenches et d'anémones. Au commencement d'avril, les berges se parent en outre de l'or des jonquilles, la fleur chère de nos amis de Morges, qui accourent le dimanche en bandes joyeuses pour rapporter au logis des gerbes éclatantes comme des soleils.

Deux ou trois passerelles ont été jetées sous la feuillée, par dessus les cascades de la Morges. On peut ainsi flâner d'une rive à l'autre le plus gentiment du monde. En prenant par le petit pont le plus rapproché du château de Vufflens, on arrive au village de Monnaz, d'où se présente de nouveau, dans toute son ampleur, la vue du lac et des Alpes. Mais il vaut la peine de poursuivre la promenade dans la direction de Reverolle et d'Apples, ne fût-ce que pour jouir du tableau circulaire où le Jura et la croupe jorassique ferment l'horizon au nord-ouest et au nord-est. Perché sur un coteau planté de vignes, Reverolle est un belvédère dont la beauté m'était inconnue jusqu'ici. Si Bedeker était équitable, il le marquerait de trois astérisques dans ses Guides. Il signalerait avec la même sollicitude les belles échappées qu'on a d'Apples sur une nature singulièrement vaste, ses maisons cossues, ses jardins pleins de fleurs et ses bonnes vieilles auberges.

« Que pensez-vous du vin de Reverolle ? » me demandera peut-être quelque lecteur avide d'être instruit sur toutes choses. Je lui répondrai que les gens de l'endroit n'ont pas la prétention de le mettre sur le même rang que l'Epresso ou le Féchy, ce qui n'empêche pas qu'il ne semble très agréable aux palais non blasés, comme

tous les crus de chez nous, absolument purs et qu'on vous sert bien frais.

Le vin de Gollion lui-même, sur lequel s'est exercée la verve narquoise des chansonniers, est tout bonnement un nectar, — oui, messieurs, un nectar, — pour peu que vous soyez altéré et que votre estomac ait, comme dit l'autre, bonne conscience. C'est ce dont j'ai pu me convaincre une fois de plus au retour d'une printanière promenade à la Tine de Confens.

La Tine de Confens ! Voilà encore un endroit où l'on ne rencontre pas des Lausannois tous les dimanches. Le doyen Bridel l'a bien fait connaître au grand public, il y a un siècle, en une page charmante ; mais le grand public redoute de faire aujourd'hui une demi-lieue à pied. C'est la distance qui sépare La Sarraz de ce phénomène de la nature. De la gare on monte au bourg que domine son château, moins gracieux, mais tout aussi fièrement campé que celui de Vufflens, et l'on suit dans toute sa longueur une rue où plus d'une maison a conservé son aspect d'avant la domination bernoise. Au sortir de La Sarraz, on peut descendre au pont de la Venoge et suivre la rive droite, ou bien prendre par le pont qui franchit un petit bras du Nozon. De modernes villas s'alignent de ce côté-ci, en face d'un paysage de collines entrecroisées, par dessus lesquelles apparaissent les bleus sommets des Alpes. Après un brusque contour de la route, on arrive par là au-dessus de la cuve où se précipitent la Venoge et le Veyron. Pour en visiter le fond, il faut s'engager sur la passerelle posée presque à ras des ondes écumantes de ce dernier cours d'eau. Un vrai sentier alpin, zigzaguant autour d'un mamelon boisé que le printemps constelle de délicates corolles des hépatiques, vous mène alors à la Tine même, dans la buée des deux cascades qui l'ont creusée et qui la remplissent de leur fracas assourdissant, quand le volume des rivières atteint son maximum, comme en ces jours-ci.

On regagne La Sarraz par le côté droit de la Venoge, où se trouvent une fabrique de couvertures et, dans le bâtiment d'une ancienne papeterie, cette fromagerie où se font ces délicieux « sarrazins », dont le renom a depuis longtemps dépassé les bornes de notre pays. Au-dessus de la manufacture de couvertures, les roches de la rive gauche sont littéralement mitraillées par un jet d'eau du diamètre du corps humain, écoulement, à une pression formidable, du canal qui alimente la fabrique. Ce curieux spectacle n'est sans doute visible qu'aux heures où cesse le travail des tisseurs de couvertures.

Les berges de la Venoge, où le buis croît en abondance, n'offrent pas des vues aussi étendues que celles qui s'étalent autour de Vufflens-le-Château, d'Apples et de Reverolle ; mais on y rencontre à chaque pas des recoins d'un pittoresque imprévu et charmant, morceaux de Suisse inconnue qui vous reposent agréablement de l'aspect des régions à tramways, à automobiles et à hôtels-palaces en béton.

V. F.

Ce n'est pas la même chose. — Enfin, monsieur, vous avez dit que j'étais un filou ?... un filou !

— Pardon, monsieur ! Je l'ai beaucoup entendu dire, mais je ne l'ai jamais répété.

Tout est là ! — On reprochait à l'un de nos historiens d'altérer parfois la vérité.

— Ah ! qu'importe, répondit-il, si le fait, tel que je le raconte, est plus intéressant que tel qu'il s'est passé !

L'effet. — Eh bien, demande un médecin, comment va votre oncle ?

— Mais il est revenu des bains, il y a deux mois, et nous avons eu le malheur de le perdre la semaine dernière.

— Oh ! c'est cela. Je vous l'avais dit d'ailleurs, je crois ; la cure ne produit son effet qu'au bout d'un certain temps.

Le serment des syndics.

Un de nos abonnés veut bien nous communiquer de vieux manuscrits, au nombre desquels nous trouvons la formule du serment que devaient prêter, à LL. EE. de Berne, les syndics des communes :

Serment pour les S^{rs} Scindics des Communes.

PROMETTENT d'être fidèle sujet de LL. EE. de Berne & obéissant serviteur au Conseil soit assemblée de Commune, leur honneur et avantage rechercher, Et la perte éviter de tout leur pouvoir.

Qu'il exigent fidelement tous les droits et revenus appartenans à leur Commune pour en rendre un bon & fidèle Comptable, lors qu'après l'exercice de leur charge Ils en seront appelés & Commandés par ledit Conseil.

Que Lors qu'ils sagira de choses necessaires & utiles pour le Bien et profit de leur Commune pour peu que le fait soit important Il se conduira suivant les avis & Conseil du president du Conseil soit des S^r Justicier ou à leur deffaut de quel'un des S^r Chargeayans les plus entendus sans rien gerer que par leur Consentemens.

Qu'ils surveilleront sur les Biens & revenus de leur Commune sans aucunement les diminuer ou disperger, pour en faire son propre avantage, au contraire les reduira à Celui de la Commune pour les porter en Conte de même aura soin particulièrement de faire feire les manœuvre Commune dans les tems propre de les faire.

De plus devra se rencontrer aux assemblées de Paroisse & de Commune toutes fois & quantes qu'il en recevra les ordres Et enfin en toutes choses remplir leur devoir fidelement & Loyalement, Ainsi qu'ils souhaitent que Dieu leurs soit Propice a la vie et a la Mort.

Hirondelles.

Il ne s'agit pas des printaniers oiseaux que les poètes ont célébrés en toutes langues.

Non, les hirondelles qui m'intéressent sont absolument humaines et doivent leur sobriquet